



Formatted: English (U.S.), Do not check spelling or grammar

Formatted: Left: 3 cm, Right: 3 cm, Top: 2 cm, Bottom: 2 cm, Width: 21 cm, Height: 29,7 cm, Header distance from edge: 2,5 cm, Footer distance from edge: 1,5 cm

16 novembre : Journée mondiale de la BPCO. Dépistage gratuit pour le personnel du groupe SNCB !

Le CPS (Corporate Prevention Service) veille au bien-être des 38.000 agents du Groupe SNCB

Bruxelles, le 16 novembre 2011. Le Corporate Prevention Service (CPS) de la SNCB-Holding s'associe, à l'occasion de la journée mondiale du BPCO ((Broncho-pneumopathie chronique obstructive) à une opération de sensibilisation menée auprès du grand public. A cette occasion, il offre à ses collaborateurs la chance de passer un test à Bruxelles. Le dépistage a lieu dans le nouveau bus médical de CPS placé sur la Place Victor Horta à Bruxelles. Le test BPCO par spirométrie est le troisième test en nombre d'examens effectués par le CPS auprès du personnel SNCB, après les tests d'ouïe et de vue.

Le CPS (ou CORPORATE PREVENTION SERVICES) est le service externe de prévention et protection au travail agréé par les autorités fédérales et régionales pour le Groupe SNCB. Il comporte notamment une section chargée de la surveillance médicale qui vise à la protection de la santé du travailleur au travail, et une section chargée de la gestion des risques organisée de façon multidisciplinaire.

La surveillance de la santé inclut notamment les examens de prévention suivants:

- L'évaluation de santé préalable,
- L'évaluation de santé périodique,
- L'examen de protection de la maternité,
- L'examen de pré-reprise du travail
- L'examen de reprise du travail,
- La consultation spontanée,
- La surveillance de santé prolongée,
- L'évaluation de santé d'un travailleur en incapacité de travail définitive sur son poste, en vue de son reclassement,
- L'extension de la surveillance de santé,

« Il s'agit des nombreux tests que nous effectuons pour le groupe SNCB, explique le Dr Luc Vantrappen, chef du service CPS. Notre mission est de veiller au bien-être du personnel au travail. Cela passe par les nombreux examens médicaux (30.000/an) que nous effectuons mais aussi par les analyses des conditions de travail. Cela nous permet de faire des propositions pour améliorer le cadre dans lequel notre personnel évolue ».

Les « spirométries » sont le 3^e test en nombre effectué par CPS sur le personnel du groupe SNCB. Après le bruit et la vue. Sur base des risques renseignés par l'employeur (poussières de fer, soudure, nettoyage, substances irritantes, exposition à l'asbeste, fumée diesel, produits chimiques, poussières de silicates, poussières d'aluminium, poussières d'étain, aérosols de substances huileuses, poussières d'origine animale ou végétale, poussières de cobalt, fibres céramiques etc...) sont effectuées des spirométries, destinées à renseigner sur l'état de la fonction pulmonaire du travailleur examiné.

« Au cours de l'année 2010 les médecins de CPS ont effectué environ 3502 spirométries pour 3340 travailleurs exposés à des risques pouvant avoir des répercussions sur la fonction pulmonaire. 8% des spirométries ont permis de détecter une atteinte de BPCO, dont 74% parmi les travailleurs de >50 ans » explique le Dr. Catherine Winand.

Lorsque la spirométrie est en-dehors des valeurs, le travailleur en est informé, ainsi que son médecin traitant, et le travailleur subit alors une mise au point complémentaire. Une analyse des risques et des mesures d'adaptation du poste de travail sont alors systématiquement envisagées avec l'employeur.



Formatted: English (U.S.), Do not check spelling or grammar

*La **SNCB-Holding** est la société faîtière du Groupe SNCB et le garant d'un service de qualité optimale. Elle s'acquitte de cette mission en coordonnant et en soutenant les activités de ses deux filiales - la SNCB (l'exploitant) et Infrabel (le gestionnaire de l'infrastructure) - tout en s'assurant de la convergence de leurs stratégies et de l'unité du groupe pour, notamment, atteindre l'équilibre financier. La SNCB-Holding est l'unique employeur des quelque 38 000 membres du personnel du Groupe SNCB. Elle est propriétaire des bâtiments de gare, des parkings et parkings pour vélos, des espaces de location de vélos et des abords des gares. En outre, elle assure les activités de sécurité et de gardiennage sur le domaine ferroviaire ; elle gère les réseaux ICT pour l'ensemble du groupe et veille à la préservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire. Elle a pour but de promouvoir le transport ferroviaire sur le réseau belge, l'un des plus denses au monde.*

Contact de presse: Louis Maraite, porte-parole – 02/526.37.30 0499/54.38.91,